

# Chauffage dans l'habitat



## Guide de sélection 2021

Prix publics au 1er mars



**MORVAN**  
Marque française depuis 1948





## POÊLES À BUCHES

	Fusion	Fusion'L	Fusion'L Pierre	Vision'R
				
<b>Combustible</b>	 33 cm	 33 cm	 33 cm	 33 cm
<b>Dimensions h/l/p(mm)</b>	1105 / Ø 508	1600 / Ø 508	1630 / Ø 508	1305 / Ø 508
<b>Poids kg</b>	130	159	200	153
<b>sortie fumée (mm)</b>	150	150	150	150
<b>entrée d'air (mm)</b>	100	100	100	100
<b>SATM</b>	-	Option - 90 kg	Option - 90 kg	Option - 55 kg
<b>Puissance kW</b>	7.0	7.0	7.0	6.0
<b>Rendement</b>	87	87	87	77
<b>Classe énergétique</b>	A +	A +	A +	A
	 MaPrimeRénov' <small>Mieux chez moi, mieux pour la planète</small>	 MaPrimeRénov' <small>Mieux chez moi, mieux pour la planète</small>	 MaPrimeRénov' <small>Mieux chez moi, mieux pour la planète</small>	 MaPrimeRénov' <small>Mieux chez moi, mieux pour la planète</small>
 <b>Flamme VERTE</b>   Le label du chauffage au bois	7 *	7 *	7 *	7 *
<b>Réf articles / finitions</b>				
<b>Acier noir</b>	526 204	526 206		526 226
<b>Acier noir / Pierre</b>			526 207	
<b>Tarif indicatif HT</b>	<b>1 997.80 €</b>	<b>2 246.30 €</b>	<b>2 792.70 €</b>	<b>2 191.70 €</b>
<b>Option SATM</b>				
<b>Réf Article</b>	-	526 410	526 410	526 412
<b>Tarif indicatif HT</b>	-	<b>370.50 €</b>	<b>370.50 €</b>	<b>309.60 €</b>





Prix publics HT au 1 er mars 2021

	Horizon	Horizon Pierre	Horizon' L	Horizon' L Pierre
				
<b>Combustible</b>	 50 cm	 50 cm	 50 cm	 50 cm
<b>Dimensions h/l/p(mm)</b>	985 / 773 / 430	1015 / 773 / 430	1185 / 773 / 430	1215 / 773 / 430
<b>Poids kg</b>	174	239	193	258
<b>sortie fumée (mm)</b>	150	150	150	150
<b>entrée d'air (mm)</b>	100	100	100	100
<b>SATM</b>	-	-	Option - 68 kg	Option - 68 kg
<b>Puissance kW</b>	8.1	8.1	8.1	8.1
<b>Rendement</b>	80	80	80	80
<b>Classe énergétique</b>	A	A	A	A
	 MaPrimeRénov' <small>Mieux chez moi, mieux pour la planète</small>	 MaPrimeRénov' <small>Mieux chez moi, mieux pour la planète</small>	 MaPrimeRénov' <small>Mieux chez moi, mieux pour la planète</small>	 MaPrimeRénov' <small>Mieux chez moi, mieux pour la planète</small>
 <b>flamme VERTE</b>   Le label du chauffage au bois	7*	7*	7*	7*
<b>Réf articles / finitions</b>				
<b>Acier noir</b>	526 214		526 216	
<b>Acier noir / Pierre</b>		526 215		526 217
<b>Tarif indicatif HT</b>	<b>2 413.70 €</b>	<b>2 882.60 €</b>	<b>2 532.50 €</b>	<b>3 141.50 €</b>
<b>Option SATM</b>				
<b>Réf Article</b>	-	-	526 411	526 411
<b>Tarif indicatif HT</b>	-	-	<b>370.50 €</b>	<b>370.50 €</b>





## POÊLES À GRANULÉS

	Euré'K	Euré'K XL	Sph'R	Sph'R XL
				
<b>Combustible</b>	 17 kg	 35 kg	 16 kg	 32 kg
<b>Dimensions h/l/p(mm)</b>	925 / 475 / 558	1125 / 475 / 558	925 / Ø 540	1125 / Ø 540
<b>Poids kg</b>	100	110	100	110
<b>sortie fumée (mm)</b>	80	80	80	80
<b>entrée d'air (mm)</b>	48.3	48.3	48.3	48.3
<b>Puissance kW</b>	3.5 - 8.3	3.5 - 8.3	3.5 - 8.4	3.5 - 8.4
<b>Rendement %</b>	91	91	92	92
<b>Classe énergétique</b>	A +	A +	A +	A +



7 \*

7 \*

7 \*

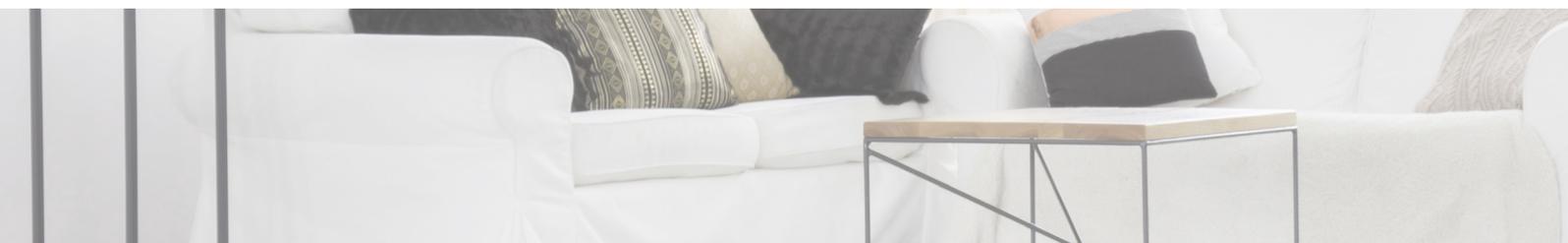
7 \*

Réf articles / finitions	Classique	Classique	Classique	Tendance	Classique	Tendance
Noir	527 251	527 261	527 213		527 233	
Blanc	527 250	527 260	527 210		527 230	
Gris Anthracite	527 252	527 262	527 212		527 232	
Rouge			527 211		527 231	
Cuivre				527 216		527 236
Bronze				527 214		527 234
Or				527 215		527 235
Bleu Océan				527 217		527 237
Terre de Sienne				527 218		527 238
Quartz rose				527 219		527 239
<b>Tarif indicatif HT</b>	<b>2 690.50 €</b>	<b>2 990.40 €</b>	<b>2 890.30 €</b>	<b>3 090.50 €</b>	<b>3 190.00 €</b>	<b>3 389.80 €</b>



Option WIFI

<b>Réf Article</b>	527 505
<b>Tarif indicatif HT</b>	<b>149.70 €</b>





Prix publics HT au 1 er mars 2021

	Du'O 10 kW	Du'O 15 kW
	 	 
<b>Combustible</b>	 35 kg	 35 kg
<b>Dimensions h/l/p(mm)</b>	550 / 690 / 1160	550 / 690 / 1160
<b>Poids kg</b>	265	265
<b>sortie fumée (mm)</b>	100	100
<b>entrée d'air (mm)</b>	100	100
<b>Puissance kW</b>	3 - 10	4.5 - 14.9
Puissance rayonnée (air) kW	1.4	1.6
Puissance chaudière (eau) kW	8.6	13.4
<b>Rendement %</b>	92.6	94
<b>Classe énergétique</b>	A +	A +
	 <b>MaPrimeRénov'</b> <small>Maison Plus Éco-citoyen pour la planète</small>	 <b>MaPrimeRénov'</b> <small>Maison Plus Éco-citoyen pour la planète</small>

<b>Réf articles / finitions</b>		
<b>Noir</b>	526 404	526 414
<b>Blanc</b>	526 405	526 415
<b>Gris</b>	526 403	526 413
<b>Tarif indicatif HT</b>	<b>6 039.80 €</b>	<b>6 423.60 €</b>

En option: Intégration d'un groupe d'élévation de la température de retour dans le poêle - prix sur demande





## CUISINIÈRES À BOIS

	Cook'R	MC 10	MC 20	Elégance
		 	 	 
<b>Combustible</b>	 33 cm	 33 cm	 33 cm	 33 cm
<b>Dimensions h/l/p(mm)</b>	850 / 800 / 600	875 / 450 / 680	907 / 950 / 734	850 / 900 / 600
<b>Poids kg</b>	160	140	250	279
<b>sortie fumée (mm)</b>	120	153	153	150
<b>entrée d'air (mm)</b>	100	-	-	-
<b>Puissance kW</b>	5.2	17.35	22.64	19.7
Puissance rayonnée (air) kW	5.2	11.06	14.52	13.8
Puissance chaudière (eau) kW	-	6.29	8.12	5.9
<b>Rendement</b>	87	80.6	76.4	82.4
<b>Classe énergétique</b>	A +	A	A	A +
	 <b>MaPrimeRénov'</b> <small>Mieux chez moi, mieux pour la planète</small>			 <b>MaPrimeRénov'</b> <small>Mieux chez moi, mieux pour la planète</small>
 <b>flamme VERTE</b>   Le label du chauffage au bois	7 *			
<b>Réf articles / finitions</b>				
<b>Blanc</b>	526 340	526 023	526 025	526 350
<b>Terre de France</b>		526 022	526 024	
<b>Anthracite</b>	526 341	526 021	526 020	526 352
<b>Noir Inox</b>				
<b>Tarif indicatif HT</b>	2 395.00 €   2 490.00 €	<b>3 504.00 €</b>	<b>5 008.00 €</b>	<b>5 242.00 €</b>
<b>Option Bouclier thermique</b>				
<b>Blanc</b>	526 380			526 363
<b>Anthracite</b>	526 381			526 364
<b>Noir/Inox</b>	526 382			
<b>Tarif indicatif HT</b>	<b>240.60 €</b>			<b>279.90 €</b>

### OPTIONS ELEGANCE

<b>Plaque vitro</b>	
	526 362
<b>Tarif indicatif HT</b>	<b>396.60 €</b>

## 1. CONCLUSION DE LA VENTE

Toute commande de produits auprès de notre Société, quelle qu'en soit l'origine, implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente. Elles prévalent sur toutes conditions générales d'achat, quels qu'en soient les termes et annulent toute clause contraire pouvant figurer sur les contrats, documents ou correspondances de l'acheteur.

Il est entendu que toute clause qui figure sur les contrats, documents ou correspondances de l'acheteur et qui ferait obstacle à l'application des présentes, dans l'éventualité où elle serait contraire aux dispositions desdits documents, est considérée comme nulle et sans effet à l'égard de notre Société.

## 2. PRIX

Les prix des produits sont fixés par le tarif en vigueur au jour de l'expédition de la commande. Ce sont des prix publics Hors Taxes, départ magasin, port, emballage, assurance éventuelle et TVA en sus.

Pour les accessoires Self Climat et les pièces détachées MORVAN, le franco de port France métropolitaine est à partir de 350.00 € nets hors taxes.

Pour les commandes d'un montant compris entre 56.00 € et 350.00 € nets hors taxes, un forfait de port et de facturation de 22.00 € hors taxes est appliqué.

Pour les commandes d'un montant inférieur à 55.00 € nets HT, un forfait de port et de facturation de 26.00 € hors taxes est appliqué.

Pour les produits MORVAN, chaudières, cuisinières et poêles, le transport en France métropolitaine est franco. Néanmoins toute livraison requérant des prestations spéciales – telles que le hayon élévateur, la prise de rendez-vous obligatoire, type de véhicule spécifique petit-porteur, etc. – devra faire l'objet d'une demande préalable par l'acheteur et entraînera systématiquement une facturation complémentaire.

## 3. CONDITIONS DE REGLEMENT

### 3.1 – DELAI

Toute première commande doit être réglée comptant sur facture proforma sans escompte. Pour un compte ouvert et selon les autorisations accordées par notre société, les factures sont payables selon les lois en vigueur.

### 3.2 – ESCOMPTE

En cas de paiement comptant ou de règlement anticipé par rapport à la date de règlement prévue sur la facture, il sera appliqué un escompte de 0.5% par mois d'anticipation.

### 3.3 – PENALITES EN CAS DE RETARD DE PAIEMENT

Pour tout retard de paiement total ou partiel, notre Société appliquera une pénalité de retard d'un montant équivalent à celui qui résulterait de l'application d'un taux égal à trois fois le taux de l'intérêt légal, calculé par mois, et ce après mise en demeure préalable de l'acheteur.

Tous frais de quelque nature que ce soit, liés au retard ou défaut de paiement, seront à la charge de l'acheteur.

Toutes compensations ou toutes déductions réalisées unilatéralement par l'acheteur seront traitées comme un défaut de paiement et entraîneront l'application des sanctions ci-dessus énoncées.

## 4. LIVRAISONS

### 4.1 – TRANSFERT DES RISQUES

Les marchandises voyagent aux risques et périls de l'acheteur.

Sauf convention contraire, le transfert des risques a lieu dès le chargement dans nos locaux sur le mode de transport choisi pour le compte de l'acheteur ou dès la mise à disposition des marchandises à l'acheteur.

## 4.2 – DELAIS DE LIVRAISON

Quel que soit le délai convenu pour la livraison, aucune indemnité ne pourra être exigée en cas de retard. En tout état de cause, la livraison dans les délais ou la mise à disposition de la marchandise ne peut intervenir que si l'acheteur est à jour de ses obligations de paiement envers notre Société.

Nous nous réservons le droit de procéder à des livraisons de façon globale ou partielle. En cas de livraison partielle, chacune d'elle sera considérée comme une opération commerciale complète. A chaque livraison partielle devra correspondre un paiement proportionnel de cette livraison.

### 4.3 – TRANSPORTS

Le nombre et l'état des marchandises doivent impérativement être vérifiés à la livraison en présence du transporteur. En cas d'avaries, retards, manquants, il appartiendra au destinataire de consigner ses protestations et réserves régulières auprès du transporteur, sur le document de réception qu'il doit obligatoirement signer, faire contresigner par le transporteur ou son préposé, dater et confirmer par lettre recommandée dans un délai de 2 jours, non compris les jours fériés. Sans préjudice des dispositions à prendre vis à vis du transporteur, les réclamations sur les vices apparents ou sur la non conformité des marchandises livrées doivent être formulées par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 48 heures qui suivent la réception de la marchandise. Passé ce délai, aucune réclamation concernant de tels vices ne pourra être admise. Il appartient de même à l'acheteur de faire respecter les règles de sécurité en matière de déchargement, notamment pour les produits encombrants et lourds, en utilisant le matériel adéquat.

## 5. ECHANGE OU RETOUR DE MATERIEL

Aucun retour de marchandise ne sera accepté si la demande n'a pas été préalablement faite et s'il n'a pas fait l'objet d'un accord écrit de notre part. En cas d'accord, les marchandises devront être retournées dans leur emballage d'origine en port payé.

Ces retours donnent lieu à une décote pour réintégration et remise en stock de 15% minimum, étant entendu qu'elles peuvent être revendues en l'état. Sinon, il sera nécessaire de procéder à un examen des marchandises pour établir le montant de la décote supplémentaire pour reconditionnement et remise en état du produit.

## 6. RESERVE DE PROPRIETE

Notre société se réserve la propriété de la marchandise livrée jusqu'au versement des sommes dues sur les comptes de notre Société.

Pendant la durée de la réserve de propriété en tant que dépositaire, les risques ayant été transférés au moment de la livraison, l'acheteur devra assurer les marchandises contre tous risques de dommages ou de responsabilités.

L'acheteur, autorisé à revendre la marchandise livrée dans l'exécution normale de son commerce, est tenu d'informer immédiatement notre Société de la saisie, au profit d'un tiers, des marchandises livrées sous réserve de propriété.

En cas de non paiement d'une fraction ou de l'intégralité de l'une quelconque des échéances convenues pour le prix, et huit jours après une mise en demeure par lettre recommandée restée infructueuse, en tout ou en partie, la vente pourra être résolue de plein droit, si bon semble à notre Société, sans préjudice de tous dommages-intérêts réclamés à l'acheteur. La marchandise devra être mise à la libre disposition immédiate de notre Société. La reprise de la marchandise n'équivaut pas à la résolution du contrat de vente. Les sommes déjà versées par l'acheteur pourront demeurer acquises à titre de dommages et intérêts.

## 7. GARANTIE

Sans préjudice de la garantie légale de l'article 1641 du Code civil, notre garantie court contre tout vice de construction ou défaut de matière pendant une durée de un an à compter de la livraison et est limitée au simple remplacement des pièces défectueuses, sans qu'aucune indemnité ou dommages – intérêts puissent être réclamés. Les extensions de garanties pour certaines gammes de produits sont dûment énoncées dans les documents techniques accompagnant le produit.

Généralement, la garantie est assujettie au respect des normes d'installation suivant les réglementations en vigueur et des notices techniques accompagnant le produit.

Pour la gamme des produits MORVAN, le Certificat de Garantie doit être adressé par voie postale à notre Société le jour de la mise en service de l'appareil, la non application de cette démarche entraînant la perte de garantie.

Pour l'ensemble de nos produits, la garantie s'applique uniquement au matériel fourni par notre Société et ne peut en aucun cas être étendue aux matériels et accessoires ne faisant pas partie de notre fourniture.

La durée de la garantie est fixée individuellement pour les différents types de matériels.

## 8. PRECONISATIONS

Les avis et conseils, les indications techniques, les schémas de principe, les propositions que nous pouvons être amenés à donner ou à faire, sont de l'ordre de l'assistance technique et n'impliquent de notre part aucune garantie. Il ne nous appartient pas d'apprécier les cahiers des charges ou descriptifs fournis. Il appartient au client de vérifier l'adéquation entre le choix du matériel et les conditions réelles d'utilisation.

Dans ce même cadre de préconisations, les visites que nous pouvons être amenés à effectuer chez l'utilisateur n'ont qu'un caractère bénévole et ne peuvent en aucune façon nous engager.

## 9. MISE EN SERVICE

Notre personnel, ou celui de nos dépositaires, n'intervient qu'à titre d'assistance technique à l'installateur. Ce dernier reste seul responsable de l'installation qui doit être en ordre de marche et conforme aux prescriptions techniques ainsi qu'aux normes et réglementations en vigueur.

## 10. FABRICATION

Notre Société se réserve le droit de modifier à tout moment sans préavis l'apparence extérieure et les caractéristiques de ses produits.

## 11. ATTRIBUTION DE JURIDICTION – DROIT APPLICABLE

De convention expresse, il est attribué compétence exclusive pour tous les litiges qui s'élèveraient entre les parties à l'occasion de leurs rapports commerciaux, aux Tribunaux français, et plus particulièrement au Tribunal de Commerce de Meaux, quels que soient le lieu de livraison, le mode de paiement accepté, et même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs. Par ailleurs, les relations avec l'acheteur sont régies par le droit français. En cas de traduction des présentes en langue étrangère, seul le texte rédigé en français aura valeur authentique.



## Self Climat Morvan

Z.I Sud  
Rue des Epinettes  
CS 50152 TORCY  
77208 MARNE LA VALLEE Cedex 1  
+ 33(0)1 60 05 18 53

[chaudieres-morvan.com](http://chaudieres-morvan.com)

 **Morvan Self Climat**



**MORVAN**  
Marque française depuis 1948